



A.A.M.A. Allier



Journal de liaison n°7 / Septembre 2021
Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier



12 octobre 2019 : Journée rencontre des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier à Villeneuve-sur-Allier et Trévol



LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s, ancien(ne)s collègues (élu(e)s).

Nous sommes en septembre 2021, avec l'espoir d'une vie meilleure.

En mars 2020, une pandémie mondiale, LA COVID 19, un virus venu de Chine, s'est répandu partout. Notre pays n'a pas été épargné, plus de 100 000 décès, beaucoup de personnes furent atteintes par des formes très graves. Grâce à d'éminents chercheurs, des vaccins sont découverts et mis sur le marché en ce début d'année, certains par le concept "**ARN messenger**" **trois chercheurs de l'institut Pasteur Messieurs Jacques MONOT – François JACOB et François GROS** travaillèrent sur ce procédé des 1961.

La vaccination progresse rapidement et nous donne espoir.

Aucune pandémie de cette ampleur, n'a sévit dans notre pays depuis la grippe espagnole, il y a un siècle. Depuis début mars 2020, presque tout s'est figé, notre association a cessé toutes ses activités, mais aujourd'hui l'espoir renaît, nous nous devons de reprendre nos activités d'avant.

Je vous présente le journal n°8 de notre association élaboré par le conseil d'administration.

En 2020 les Conseil Municipaux, se sont renouvelés. Plusieurs Maires et Adjointes n'ayant plus de mandats électifs dans leur commune ont rejoint l'Association. Les membres du Conseil d'Administration et l'ensemble des Adhérents leurs souhaitent la bienvenue parmi nous.

Le cycle électoral revient, 2021-2022 nous braves Français adeptes du bon pain, du saucisson, du camembert, nous sommes aussi friands d'élections.

Nous nous plaignons parfois de trop voter, de s'exprimer librement, ce droit et ce devoir sont précieux, vivre dans un pays libre et démocratique combien on nous l'envie. Certes nous rencontrons quelques difficultés, mais nous sommes des râleurs par principe, on ne nous changera pas. Nos racines latines sont bien ancrées dans notre ADN.

Vivre en liberté, dans un état de droit, ne pas vivre sous un régime dictatorial.

Combien de peuples à travers le vieux continent doivent rêver de notre "eldorado".

Pensons aux gens qui souffrent de la faim, du froid, du manque de soins, face aux pandémies, pas d'éducation, victimes de conflits interminables, leurs droits même les plus élémentaires sont bafoués, leurs vies sont très difficiles.

Et oui ! L'esclavage n'a pas disparu, combien d'adultes, d'enfants exploités dès le plus jeune âge, pour le profit des états totalitaires, ou de mafieux sans scrupules, nous sommes responsables, nous devrions boycotter leurs produits, certes pour certains nous n'avons malheureusement plus le choix. Oui ! Cela peut heurter notre conscience, mais rassurons nous en pensant à ces personnes et surtout à ces jeunes enfants exploités sans vergogne, que ce travail leur assure un crouton de pain.

En 1789, il ya 230 ans les révolutionnaires ont instauré un nouveau régime à notre pays, en ayant pour devise

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Malgré des périodes extrêmement difficiles, que notre vieux monde traverse, nous avons toujours, par notre combativité, su préserver notre devise.

Ne tombons pas dans le pessimisme, malgré les nuages qui assombrissent nos vies. L'espoir d'avoir des jours meilleurs. Que la pandémie s'estompe définitivement, que le monde économique retrouve sa croissance, et que se soit plus que de mauvais souvenirs.

Chers collègues et Amis, anciens élus restons toujours à l'écoute de nos semblables, nous nous devons de faire vivre Notre République Une et Indivisible.

Alain ROBERT
Président de l'AAMAA

12 octobre 2019 : Journée rencontre des Anciens Maires et Adjointes à Villeneuve-sur-Allier et Trévol.

Les anciens maires et adjoints visitent les travaux de la déviation de Villeneuve sur Allier et l'unité d'eau potable des Sanciotis à Trévol.

Le samedi 12 octobre 2019 les adhérents de l'association et leurs accompagnants se sont retrouvés dans la salle socio-culturelle de Villeneuve-sur-Allier vers 9h devant un café d'accueil offert par la municipalité de Villeneuve-sur-Allier. Monsieur Nicolas WEPIERRE représentant de la DREAL Auvergne Rhône Alpes et chargé des travaux en cours, présente les différentes étapes de cette opération en cours de finalisation.

Travaux réalisés de 2003 à 2019

2003/2009 acquisitions des terrains

2009/2011 dégagement des emprises

2010/2011 construction des ouvrages d'art

2013/2014 dossier de demande de dérogation « espèces protégées »
2015 réalisations des fouilles archéologiques préventives
2017/2018 travaux de terrassement et assainissement
2018/2019 réalisation des chaussées et équipements divers : glissières, signalisations ...

Travaux à achever de Fin 2019 à début 2020 : raccordement Nord et Sud de la déviation sur l'actuel tracé de la RN 7; achèvement des aires de repos; mise en service.

Cette déviation d'une longueur de 7 km débute à la limite du département de la Nièvre et se raccorde à la RN7 au droit du château d'Avrilly. Elle offre un point d'échange avec la voie locale située au sud de Villeneuve-sur-Allier à proximité du lieu-dit Chantalouette à la limite des communes de Villeneuve-sur-Allier et de Trévol. Les travaux d'un coût de 56 millions d'euros sont financés à 100 % par l'Etat. Cette déviation à 2x2 voies permettra de contourner Villeneuve sur Allier à 110 km/h. C'est sous une averse abondante que nous prenons place dans un car mis à notre disposition par la DREAL Auvergne Rhône Alpes afin de visiter cette réalisation en cours d'achèvement. Les conditions météorologiques ne nous ont pas permis de nous arrêter au droit de chaque point particulier mais néanmoins nous avons pu prendre la mesure des différentes réalisations réalisés ou en cours de finalisation. Il a pu être constaté durant cette visite que l'amélioration du cadre de vie des habitantes et des habitants de Villeneuve sur Allier sera considérablement amélioré, 16 000 véhicules dont 30% de poids lourds empruntent la RN7 au droit de la commune de Villeneuve sur Allier. De retour vers 11h30, Madame Martine DUFFAUT Adjointe à Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN Maire de la commune de Villeneuve-sur-Allier nous accueille dans la salle socio- culturelle. La commune de Villeneuve-sur-Allier d'une superficie de 26,3 km carré compte 1067 habitants. Elle dépend du canton d'Yzeure et de la Communauté d'Agglomération de Moulins. L'école composée de six classes avec un effectif d'environ 140 élèves, une maison médicale avec deux médecins, une pharmacie, 3 infirmières, 1 cabinet de kinésithérapeute et 3 commerces complètent l'attractivité de la commune. Une structure d'hébergement pour les personnes âgées viendra bientôt compléter cette attractivité. La fin de la traversée de la commune par la RN7 mettra fin aux nuisances sonores et à la pollution occasionnée par le flux routiers important surtout des poids lourds 30%. La fin des travaux d'aménagement y compris la réserve naturelle visible depuis l'aire de repos des Pilets améliorera considérablement le cadre de vie de nos concitoyens. La mise en service de ce contournement permettra au village de repenser à la morphologie de son bourg et d'offrir aux Villeneuvois un village tranquille, connecté où il fera bon vivre. Des études sont déjà lancées pour atteindre cet objectif. Avant de déjeuner nous sommes conviés à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité de Villeneuve-sur-Allier. Le repas confectionné par le traiteur FRIAUD de Cérilly a été apprécié par les convives.



L'après-midi nous nous dirigeons à Trévol afin de visiter l'unité d'eau potable des Sanciotis mise en service en 2018. Nous sommes accueillis par Monsieur Alain BORDE président du SIAEP Rive Droite Allier et son directeur technique Monsieur Vincent RAVAUT. Le SIAEP Nord de Moulins est créé en 1948 à l'initiative des maires des communes d'Aurouër, Avermes, Trévol et Villeneuve-sur-Allier. En 1958 le syndicat entreprend la construction du captage des Sanciotis puis le réservoir de Rotais d'une capacité de 500 mètres cubes. En 1961, les communes de Gennetines et Saint-Ennemond adhèrent au syndicat et un nouveau réservoir de 300 mètres cubes est réalisé sur la commune d'Avermes au lieu-dit Les Thelins afin de répondre au nouveau besoin. La demande en eau potable augmente et le syndicat construira un nouveau réservoir d'une contenance de 500 mètres cubes au lieu-dit La Croix Pelletier sur la commune d'Aurouër puis celle d'un nouveau réservoir de 1000 mètres cubes au lieu-dit Thelins sur la commune d'Avermes. L'année de sécheresse de 1976 contraint le syndicat de créer une deuxième station de pompage au lieu-dit Les Drives sur la commune de Trévol station fonctionnelle en avril 1978. La construction d'un réservoir semi enterré d'une capacité de 2000 mètres cubes en 1982 viendra compléter le dispositif d'alimentation en eau potable du syndicat. En 2006, le SIAEP adhère au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA) qui a pour vocation essentielle d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de projets d'interconnexions entre les réseaux de ses adhérents, contribuant ainsi à assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable tant sur le domaine qualitatif que quantitatif. Face à l'agressivité des eaux produites par les deux ressources du SIAEP, le syndicat et le SMEA se mutualise et réalise en 2013 une station de traitement et une bache de stockage de 1000 mètres cubes au lieu-dit La Vieille Poste sur la commune de Trévol. En 2017 le SIAEP et le SMEA se mutualise à nouveau pour créer une station de traitement et une bache de stockage de 1000 mètres cubes dénommée la station Les Sanciotis sur la commune de Trévol, objet de notre visite. Cette dernière est mise en service en 2018. Cette station permet dans un premier temps de mettre l'eau de la source des Sanciotis à l'équilibre calco-carbonique (élimination de l'agressivité) puis dans un second temps d'assurer une sécurisation interne entre la ressource des Drives et celle des Sanciotis. Cette réalisation d'une capacité de 170 mètres cube par heure à nécessité un investissement global de 1 615 000 € H T. Le syndicat produit plus de 700 000 mètres cubes d'eau potable par an pour un nombre de plus de 4 200 abonnés. Au 1er janvier 2020, Moulins Communauté exercera de plein droit la compétence eau et assainissement conformément à l'article 66 de la loi NOTRÉ. Par conséquent le SIAEP Rive Droite Allier sera dissout le 31 décembre 2019. Le site de Trévol deviendra à compter du 1er janvier 2020 le pôle d'Exploitation-Abonnés de la Direction Eau et Assainissement de Moulins Communauté et son champ d'action se déploiera sur deux communes supplémentaires concernant l'eau potable, Moulins et Yzeure ce qui représentera un total de 15 000 abonnés et une production de plus de 3 300 000 mètres cubes.



Les brèves de l'AAMAA et de la FAMAF

AAMAA

Excuses à nos adhérents et annonceurs publicitaires pour la non parution de notre journal de liaison d'avril et de décembre 2020, d'avril 2021.

Pour l'année 2021 le n°7 paraît, sans publicité, puisque nous n'avons contacté aucun de nos annonceurs en raison de la crise sanitaire. Ce sera la seule parution en 2021.

En 2020, une seule réunion du Conseil d'Administration, le 13 mars, pour la préparation de notre A.G.2020 et le Congrès annuel prévus à Hérisson le samedi 18 avril. Préparation de la sortie de juin dans la région de Lapalisse, plusieurs membres du C.A, se sont rendus sur place le 10 mars pour finaliser cette journée touristique et prendre contact avec le restaurateur de Saint-Prix.

En fin de réunion, nous avons appris l'évolution de la pandémie –COVID 19, et l'annonce en chaine de l'annulation de plusieurs manifestations. Le Conseil administration après concertation, a pris la décision de reporter à une date ultérieure l'Assemblée Générale et le Congrès d'avril, ainsi que la sortie de juin, en fonction de l'évolution de la pandémie.

FAMAF

L'Assemblée Générale de la FAMAF en avril s'est tenue en visioconférence. Le congrès de la FAMAF prévu du 13 au 15 octobre 2020 à Chalon-en-Champagne fût annulé en raison de la crise sanitaire. En 2022 un congrès est programmé en octobre à Toulon (Var). **L'AG 2021 de la FAMAF, et la journée de la Francophonie se tiendront les 12 et 13 octobre 2021 à Dagneux dans l'Ain.**

Le président de la FAMAF, Bernard LOBIETTI a été promu au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, promotion du 14 juillet. Cette distinction lui est accordée à plus d'un titre et entre autres pour son investissement de 53 ans dans la vie publique et auprès des anciens élus comme président de la Fédération.

Depuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer, intitulé « **les Mariannes du Civisme** ». L'Association des Maires de France (AMF) soutient ces opérations et collabore à leur mise en place. Les calculs des taux de participation sont faits pour toutes les communes, sans demande particulière de celles-ci. Il y a donc un concours des « Mariannes du Civisme » sur chaque année électorale. Les communes ayant obtenu les meilleurs taux de participation aux niveaux départemental et national sont honorées et reçoivent un trophée. Les « Mariannes du Civisme 2020 » seront remises aux Maires récipiendaires lors du 3ème Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier qui se tiendra le vendredi 15 octobre 2021 à Avermes (Parc des Expos de Moulins). Monsieur Yves GUIBERT de la FAMAF nous a adressé les résultats de son étude pour les élections municipales 2020 en Allier. Les communes lauréates sont :

- communes de 1 à 100 inscrits : Saint-Eloy-d'Allier
- communes de 101 à 250 inscrits : Vernusse
- communes de 251 à 500 inscrits : Autry-Issards
- communes de 501 à 1000 inscrits : Mariol
- communes de 1001 à 3500 inscrits : Cérilly
- communes de plus de 3500 inscrits : Saint-Pourçain-sur-Sioule

NOS CHERS DISPARUS

L'ASSOCIATION des ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS de l'ALLIER (AAMAA) présente ses sincères condoléances aux familles de ses adhérents disparus :

Gabriel BRIDONNEAU, ancien Maire de La Celle
André BUISSONIERE, ancien Maire de Creuzier-le-Vieux
Jacques de FREMONT, ancien Maire d'Avermes, ancien Président de
l'AAMAA
Emmanuel SIGORET, ancien Maire de Cressanges
Denis GIRAUD, ancien Maire de Toulon-sur-Allier
René GRENIER, Ancien Maire de Montaigu-le-Blin